

**Règlement du concours lycées**  
**« sites web »**  
**dans le cadre de 2008 année internationale de la Planète Terre**

## **Public cible et conditions de la participation**

Ce concours s'adresse uniquement aux **lycées**.

La participation à ce concours implique une production dans les conditions suivantes :

- réalisation par un groupe d'au moins deux élèves encadrés par au moins deux professeurs de deux disciplines différentes (SVT, physique chimie, histoire géographie, SES, etc.) ;
- signature par les élèves et les deux professeurs de la production à soumettre au jury.

Un lycée peut faire autant de propositions qu'il le souhaite.

Les enseignants devront inscrire leurs groupes de production sur le site :  
<http://www.ac-nancy-metz.fr/concoursterre2008>

Date limite d'inscription : vendredi 27 octobre 2007

Les réalisations seront déposées sur ce site avant le **vendredi 31 mars 2008**.

## **Modalités de participation**

Il s'agira pour les lycéens lorrains participants de proposer une présentation d'une **action ou d'une réalisation locale** avec l'objectif de donner du sens à l'expression « planète Terre ».

La production réalisée par les élèves consistera en un **site web** (d'un maximum de 10 écrans) combinant différents *media* : textes, images fixes, sons (se limiter à des éléments du paysage sonore),

Pour chaque projet, on précisera les différents logiciels utilisés.

*Ne pourront être examinées : les productions reçues hors délai, celles réalisées par un seul élève, celles encadrées par un seul professeur ou deux professeurs de la même discipline, et bien évidemment celles qui ne respectent pas le droit ou la propriété intellectuelle (tant en ce qui concerne les documents que les logiciels utilisés).*

- ***Des préconisations techniques détaillées, un rappel des règles juridiques à respecter, des recommandations, des conseils, ainsi que des éléments d'une charte graphique commune seront à la disposition des participants sur le site précité.***

## **Valorisation des productions**

---

Une sélection des réalisations sera intégrée dans un DVDRom qui sera proposé lors du *forum des géosciences* (27 et 28 septembre 2008, place Carnot à Nancy).

## **Critères d'évaluation**

---

- Lien du thème avec la planète Terre ;
- Esthétique et ergonomie ;
- Contenu scientifique ;
- Mise en avant de l'exemple local ;
- Originalité.

## **Composition du jury**

---

Président : Monsieur le Recteur ou son représentant

Membres :

- les corps d'inspection des disciplines impliquées ;
- les représentants des collectivités concernées ;
- les représentants des partenaires impliqués.

## **Prix**

---

Le rectorat propose :

- 1<sup>er</sup> prix académique : l'installation d'un TBI pour une valeur de 5 000 € ;
- 2<sup>ème</sup> prix académique : une installation d'un vidéoprojecteur pour une valeur de 2 000 € ;
- 3<sup>ème</sup> prix académique : un vidéo projecteur d'une valeur de 1 000 €.

Les collectivités concernées et les partenaires intéressés proposeront des prix complémentaires soit pour les lycées, soit pour les groupes d'élèves gagnants. Les établissements gagnants pourront participer au forum des géosciences de fin septembre 2008.

**Les prix seront remis lors de la journée pédagogique sur la planète Terre le mercredi 14 mai 2008.**